

VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

2^e AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Avis est par la présente donné, par la soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, qu'en vertu de l'article 513 de la *Loi sur les cités et villes*, les propriétés immobilières ci-après désignées seront vendues à l'enchère publique, sujettes au droit de retrait d'un an, avec les bâtisses dessus érigées, **le jeudi 3 octobre 2019 à 10 h**, à l'hôtel de ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, 3000, chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires plus intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Les immeubles ci-après décrits, sont tous situés dans la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, du cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Deux-Montagnes.

Le prix d'adjudication de chacun des immeubles sera payable immédiatement, lors de la vente, en monnaie légale, chèque visé ou par Interac.

De plus, la personne qui se portera adjudicataire devra produire les documents suivants :

- dans le cas d'une personne physique : un document attestant de son nom, de son adresse, de la date et du lieu de sa naissance.
- dans le cas d'une personne morale : copie des lettres patentes et résolution indiquant le nom de la personne autorisée à se porter adjudicataire pour cette personne morale.

| Matricule | Propriétaire | Lots | Situation |
|--|--|-----------|----------------------------|
| 6942 74 4954 | GIROUX MATHIEU DUTHE GENEVIEVE | 5 064 585 | 46, 40 ^e Avenue |
| DÉSIGNATION : Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 5 064 585 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 46, 40 ^e Avenue. | | | |
| 6942 75 8644 | AVON ANNE MARIE | 1 462 078 | 58, 38 ^e Avenue |
| DÉSIGNATION : Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 1 462 078 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 58, 38 ^e Avenue. | | | |
| 7142 29 2964 | REDDY GIRARD KATERI | 1 463 810 | 51, 22 ^e Avenue |
| DÉSIGNATION : Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 1 463 810 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 51, 22 ^e Avenue. | | | |
| 7143 56 4542 | PITSOLANTIS PETER PATSOURAS CHRISTINA | 2 871 923 | 2939 chemin d'Oka |
| DÉSIGNATION : Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 2 871 923 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 2939 chemin d'Oka. | | | |

Donné à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, ce 11^e jour du mois de septembre 2019.


Mme Marie-Josée Russo
Greffière

VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

CERTIFICAT DE PUBLICATION - AVIS PUBLIC

**2^E AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT
DE PAIEMENT DE TAXES**

Je soussignée, Simon Charette-Beauvais, assistant trésorier de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, certifie qu'en l'absence de la greffière :

- 1- J'ai vérifié la publication du deuxième avis de vente pour défaut de paiement de taxes dans le journal l'Éveil en date du 11 septembre 2019.
- 2- J'ai vérifié la publication du deuxième avis de vente pour défaut de paiement de taxes sur le site internet de la Ville en date du 11 septembre 2019.
- 3- J'ai affiché ledit avis public au tableau installé à l'entrée principale des bureaux de l'hôtel de ville en date du 11 septembre 2019.

ET J'AI SIGNÉ, ce 11^e jour du mois de septembre 2019.


Simon Charette-Beauvais
Assistant-trésorier